

A ma soeur, détruite par les Augustines

Hélène, ma sœur religieuse, vient de décéder le 31 juillet 2007. Elle était entrée dans l'ordre des Augustines en 1952.

En mars 1952 elle travaillait comme infirmière stagiaire à l'Hôpital Boucicaut, hôpital municipal de Paris fondé par la famille Boucicaut. Dans ce lieu cohabitait une petite unité d'Augustines hospitalières avec du personnel civil. Hélène était alors mineure et a eu une dépression à la suite d'un chagrin d'amour. Profitant de cette situation, les religieuses Augustines de Boucicaut mirent le grappin sur elle en l'enlevant de l'hôpital pour la mettre dans un lieu qu'elles ne révéleront pas à la police car notre père avait déposé une plainte.

De milieu modeste, notre père aurait dû prendre un avocat pour enlèvement de mineure. Ma sœur était mineure lors de cet évènement, la majorité était de 21 ans, qu'elle a eu le 21 novembre 1952. La plainte de notre père n'a pas eu de suite, et les religieuses disaient ne rien savoir. Nous sûmes après que ma sœur avait résidé dans une maison d'Augustines à Ris Orangis.

A sa majorité, ma sœur s'est présentée avec un habit de novice, accompagnée de deux religieuses en habit. Mon père a éclaté en sanglots et a claqué la porte à ces religieuses et à sa fille.

Cet acharnement des Augustines sur ma sœur est dû au fait que mon père était d'origine juive mais laïque et même communiste. En 1952, nous étions en pleine affaire Finaly et l'église catholique voulait montrer que des juifs se ralliaient au catholicisme.

L'ordre des Augustines est un des ordres les plus rétrogrades.

Avant 1905, elles résidaient à l'Hôtel Dieu de Paris. Elles en ont été expulsées en 1905 et se sont réfugiées à l'hôpital Notre Dame de Bonsecours dans le quatorzième arrondissement de Paris, à l'angle de la rue des Plantes et de la rue Giordano Bruno. La localisation rue Giordano Bruno n'est pas due au hasard, tout comme l'arrière de la Basilique du Sacré Cœur de Montmartre qui se situe rue du Chevalier de la Barre. Ces appellations ont été voulues par les francs-maçons au début du vingtième siècle.

Dès son entrée en noviciat, l'Église a voulu faire de ma sœur une nouvelle sainte Thérèse en lui faisant croire qu'elle avait reçu une grâce divine. En effet, d'après les Augustines, la sainte vierge veillait sur elle et des miracles devaient s'accomplir. Hélène n'a pas eu cette révélation et elle a été mutée comme infirmière dans différents centres hospitaliers de France. Dès 1960, dans l'hôpital Notre Dame de Bonsecours, une unité de recherche du CNRS est créée sur la trisomie sous la direction de Jérôme Lejeune, et à partir de cette date Jérôme Lejeune devient un correspondant du Vatican. En 1974, sous le pontificat de Paul VI, il sera nommé membre à vie de l'Académie Pontificale et créera le mouvement anti-IVG Laissez-les vivre dans l'enceinte de ND de Bonsecours. En 1964, Hélène, par une autorisation papale due certainement à une intervention de Jérôme Lejeune, a pu obtenir de s'inscrire dans l'école de sages-femmes de Metz où elle obtient son diplôme en 1967.

De 1970 à 1976, elle dirige la maternité de Montbrison (Haute Loire) mais sans effectuer d'actes d'accouchement. En 1976, elle veut partir en Afrique et prend contact avec des Pères Blancs. Ils la dissuadent de s'exiler du fait de sa santé fragile. Mais lors des rencontres, un Père Blanc s'éprend d'elle, et cette liaison dure une année.

A cette époque, ma sœur souhaite quitter les ordres et demande des certificats de travail. On lui fait des certificats d'aide-soignante stagiaire à mi-temps, ce qui est scandaleux

pour quelqu'un qui travaillait plus de 80 heures par semaine comme sage-femme directrice d'une maternité.

En 1976, elle retourne dans la communauté après cinq mois passés chez une sœur (dont deux semaines avec le père Blanc Savary). En effet, Hélène est inapte à se réinsérer dans la vie civile, et l'avoir chez soi est un calvaire.

A son retour à la communauté, elle se confesse et est mise à l'écart de la communauté, et le père Savary muté en Allemagne comme aumônier militaire. En 1980, la communauté veut la renvoyer de ses murs en lui offrant 3000 francs pour toute somme afin qu'elle réside chez une tierce personne. Nous sommes intervenus auprès de la communauté, qui l'a reprise et envoyée dans des maisons de retraite des Augustines.

En 1952, la communauté des Augustines était prospère avec plusieurs centaines de membres et avec des jeunes recrues. Ma sœur m'a indiqué que deux religieuses de sa recrue s'étaient suicidées, sans compter celles qui se laissaient dépérir. En effet, les religieuses sont tourmentées non par le diable, mais par l'isolement, le manque de sommeil, par les messes, et leur travail.

Hélène est décédée le 31 juillet 2007 dans la maison de retraite Saint Joseph à Étampes. Cette maison est un ancien couvent des Augustines que l'ordre a cédé au Conseil Régional de l'Essonne. En contrepartie, le Conseil Régional paie la retraite de quatre Augustines placées avec cinquante retraités non religieux de l'Essonne. C'est un prêtre africain qui a effectué l'office d'inhumation, les catholiques commencent à manquer de prêtres français.

Souhaitons que l'ordre des Augustines meure faute de recrues.

Élie Volf

Paru le 15 octobre 2007, dans le numéro 7